



Le 23 juin 2013, à 12h15 heures, Le conseil d'administration de l'association s'est réunié au siège social sous la présidence de Michel DENIS

Le conseil d'administration donne pouvoir à :

- Michel DENIS Président
- Michel DUBOIS Secrétaire
- Laurent CHANUT Trésorier

Pour :

- Représenter l'association vis-à-vis des administrations, des banques
- Réaliser des contrats vis-à-vis de fournisseurs
- réaliser pour le compte de l'association les gestions du courrier / colis postal tous retrait, dépôt y compris les recommandés, chronopost,....

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part. Il sera obligatoirement renouvelé de notre chef, au cas où un changement intervientrait au sein de l'association.

Pour copie certifiée conforme
A Marly, le 23 juin 2013

Le président

Le trésorier

7 allée des noisetiers 95670 MARLY LA VILLE

www.cis.asso.fr contact@cis.asso.fr

Membre de la fédération photographique de France - Agrée Jeunesse et sport

Membre de la fédération départemental maison des jeunes et de la culture

SIRET N° 448 604 587 00056